



BULLETIN N° 39 année 2021



Le mot du maire

L'année 2021 fut encore une année impactée par le virus de la COVID 19, jusqu'à l'été nous avons dû continuer à respecter des consignes sanitaires strictes et cette ambiance a pesé sur les activités communales jusqu'au 14 Juillet « fête nationale » où nous avons osé vous inviter, en partenariat avec Adilly et Fenéry. L'affluence fut supérieure aux autres années, l'envie de nous retrouver pour une journée de convivialité a primé sur la peur du virus.

Le 11 Novembre après une commémoration au monument aux morts de St Germain, nous avons organisé le repas communal offert au plus de 65 ans. 45 Personnes en ont bénéficié et de l'animation musicale était proposée et assurée par Anthony DOUX, artiste résidant de notre commune. Ce fut un moment riche en échange, ou nous étions heureux de nous retrouver.

Depuis le deuxième semestre de l'année nous avons retrouvé une légère liberté de mouvement, mais le virus circule toujours. Nous devons être vigilant, et toujours respecter les consignes sanitaires gouvernementales.

Malgré l'immobilisme qu'entraîne cette époque sous virus, nous avons continué à travailler pour la commune en réalisant les travaux suivants :

Remise en état de la route du «Puits » à « la Roche » d'Amailloux

Remise en état de la route en sortie de bourg direction Amailloux jusqu'à la déchèterie

Remise en état de la rue du petit logis

Pose d'une clôture et d'un portail pour la mise en sécurité du dépôt communal .

Peinture de la salle de réunion du conseil municipal.

Nettoyage du calvaire et peinture des statues

Peinture au sol de l'espace jeux devant la salle des fêtes

Lasure des claustras de l'espace cinéraire (travail réalisé par 2 jeunes de St germain avec le dispositif argent de poche)

Pose d'un soubassement dans l'église (travail réalisé par des bénévoles de la communauté locale de St Germain)

Nous allons finaliser la vente d'une parcelle dans le lotissement « la Coussotte » suite à la validation du permis de construire. Trois autres projets sont à l'étude.

La réalisation de ce bulletin municipal se fait en commission communication et la mise en page est faite par Mme Melissa BERTIN. Merci à tous ceux qui ont œuvré à cette édition.

Avec l'espoir que nos vœux se réalisent, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons une belle et heureuse année 2022

Vœux de la municipalité

VENDREDI 14 JANVIER A 20H30 A LA SALLE DES FETES

ANNULÉS



Cette année, nous espérons pouvoir vous réunir pour vous présenter les vœux des élus.

Lors de cette soirée, nous remettons la médaille d'honneur du travail à Mme Blais Valérie et M Thomann Jean-Louis.

Celle-ci se terminera par la traditionnelle galette des rois.

Bienvenue à Saint Germain de Longue Chaume



Vous venez de vous installer sur la commune

Il est très important dans nos petites communes de bien connaître les habitants afin de vous garantir le meilleur service possible, aussi **je vous invite vivement à venir vous présenter** au secrétariat de la mairie afin de vous faire enregistrer dans le registre population et vous inscrire sur les listes électorales si tel est votre souhait.

<u>La Mairie</u>	<u>L'Agence Postale</u>
<ul style="list-style-type: none">● Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h30● Mercredi : 9h30-12h30● Vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-17h30● ☎ 05 49 70 00 34● 💻 mairie-stgermain@cc-parthenay-gatine.fr	<ul style="list-style-type: none">● Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30● ☎ 05 49 70 00 34 <p><u>Les services proposés:</u></p> <p>acheter: timbres, emballages pour vos colis, enveloppes prêt à poster</p> <p>déposer: lettres, colis</p> <p>retirer: lettres recommandées, colis</p> <p>effectuer: opérations financières, remise de chèque, retrait et versement d'espèces (350€ par compte et par personne)</p>

Portage des repas :

Pour tous ceux qui le souhaitent, possibilité de se faire livrer des repas à domicile, aux prix de 7€, ils sont élaborés par les Petits Plat d'Amandine à Parthenay et distribués deux fois par semaine par notre Agent communal, pour tous renseignements téléphoner à la mairie.

Ramassage des ordures ménagères :

Le dépôt d'ordures ménagères sur la voie publique est **interdit**.

Les ordures sont présentées à la collecte dans les conteneurs prévus à cet effet.

Les conteneurs sont placés sur le trottoir, ouverture du capot côté route, la veille du jour de collecte à partir de 18h00. Ils devront impérativement être retirés de la voie publique avant 18h00 le lendemain.



La déchetterie d'Amailloux est ouverte :

lundi et vendredi : 9h00-12h00
samedi 14h00-17h30

Dispositif "Argent de Poche"

Ce dispositif consiste à proposer aux jeunes domiciliés sur la commune, âgés de 16 et 17 ans, la réalisation de petites missions sur le territoire communal.

Une mission : 3 heures de travail avec 1/2 heure de pause obligatoire.

La rémunération est forfaitaire et fixée à 15 € par mission. Le nombre de missions est limité à 20 par jeune et par an.

Les missions qui seront confiées aux jeunes, sans possibilité de choix, seront encadrées par un Agent communal.



Cette année, deux jeunes de la commune (Iléana et Clément) ont participé à ce dispositif et ont pu travailler, avec notre Agent communal, à la réalisation de la peinture sur les panneaux bois du cimetière.

Le recensement militaire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est demandée lors des inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire ...).

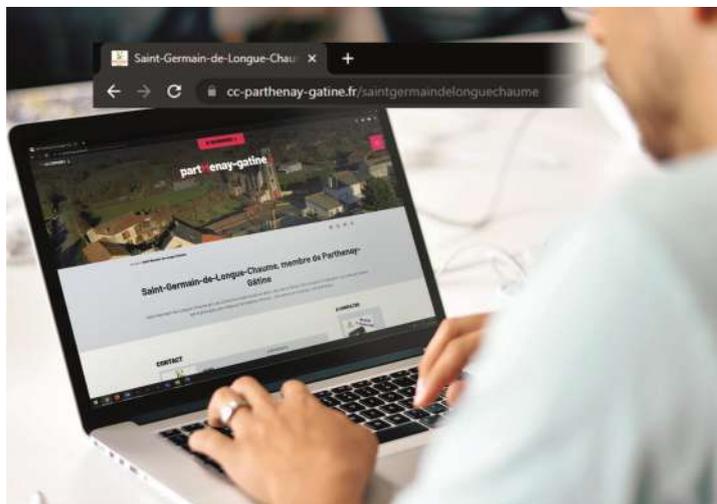


De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune de domicile à 18 ans (en cas de changement d'adresse, ne pas oublier de prévenir le Bureau du Service National concerné et de contacter la mairie de la nouvelle adresse).

Deux choix pour être recensé :

- se rendre à la mairie de son domicile muni de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile,
- sur internet.

Le site internet de la commune



Tarifs

SALLE DES FETES

<i>DETAIL DES LOCATIONS</i>	<i>COMMUNE</i>	<i>HORS COMMUNE</i>
Journée (sans cuisine) réunion (clés à remettre avant 20h)	60.00€	80.00€
Journée (avec cuisine, clés à remettre avant 9h le lendemain)	120.00€	160.00€
2 jours consécutifs (avec cuisine, clés à remettre avant 20h)	200.00€	260.00€
Réunion, assemblée (pour les associations)	Gratuit	80.00€
Vaisselle en plus (prévoir le nombre de couverts à préparer)	30.00€	30.00€
Couverts uniquement (prévoir le nombre à préparer)	5.00€	5.00€
Location exceptionnelle (Sépulture)	30.00€	30.00€
CAUTION	500.00€	500.00€
ACOMPTE	60.00€	60.00€

SALLE DES ASSOCIATIONS

<i>DETAIL DES LOCATIONS</i>	<i>COMMUNE</i>	<i>HORS COMMUNE</i>
Salle des associations	40.00€	60.00€
CAUTION	300.00€	300.00€

Stop aux incivilités

Cette année, nous avons subi d'autres incivilités sur notre territoire, saccage des fleurs dans les jardinières à l'entrée de la salle des fêtes et vol de panneaux de signalisation sur deux chantiers. Merci de respecter le fleurissement de la commune.

Animaux

Le bien-être de nos administrés demeurant une de nos principales préoccupations, nous avons été contraints, afin de lutter efficacement contre les animaux errants, de prendre un arrêté municipal, interdisant la divagation des chiens sur le territoire communal, et l'obligation au propriétaire de procéder au ramassage des déjections canines.

Pour rappel, cet arrêté est consultable et affiché en Mairie et les infractions constatées sont passibles d'une amende prévue au Code de la Route pour les contraventions de deuxième classe.

Tous les propriétaires d'animaux doivent donc prendre les mesures adéquates afin d'éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien. Les mesures prévues par le code rural seront systématiquement appliquées à l'encontre des propriétaires d'animaux en état de divagation.

Quoi de plus désagréable que de devoir marcher les yeux rivés au sol pour éviter les déjections canines !

Par égard pour vos voisins, marcheurs, enfants..., il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections canines. (Tout manquement à cette règle peut être sanctionné d'une amende d'un minimum de 68 euros (pouvant être majorée à 450 euros).

La sécurité et la santé publique étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété et de ramasser les déjections canines.

Le brûlage à l'air libre des déchets (verts et autres matériaux) : c'est interdit !!!

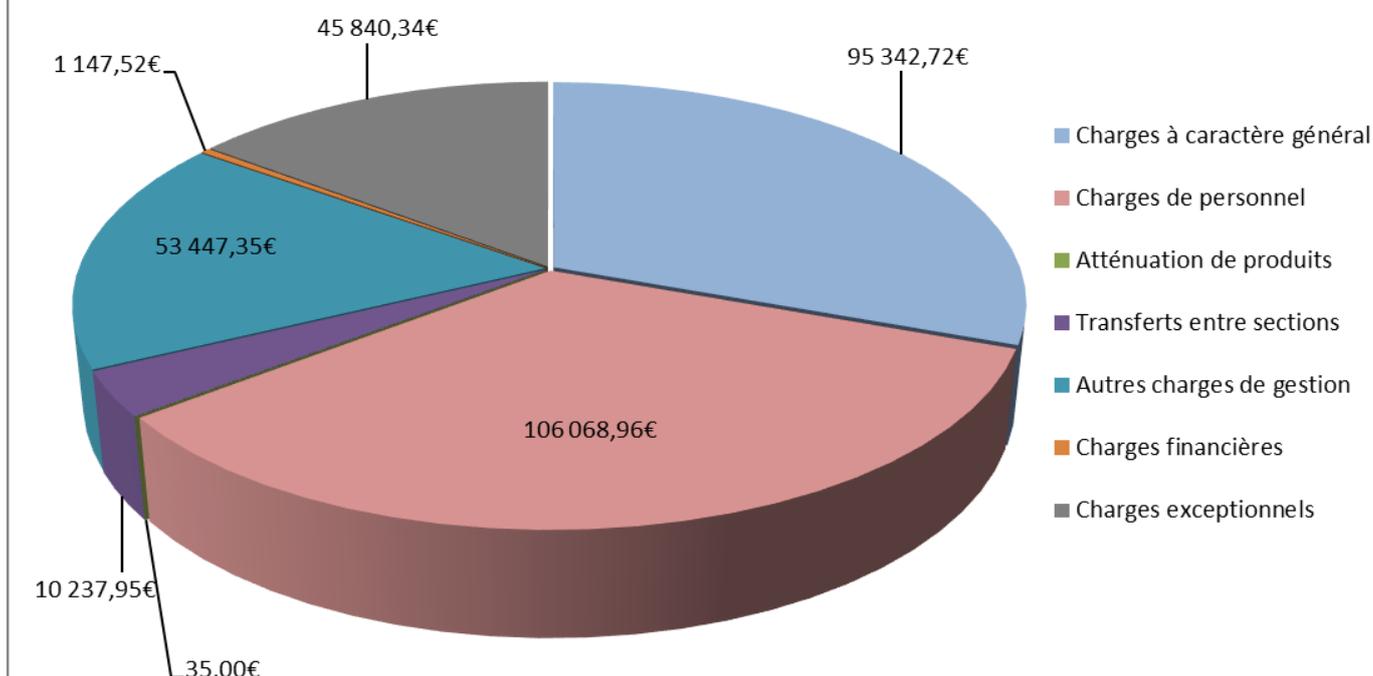
Largement pratiquée, cette activité est pourtant **interdite** depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

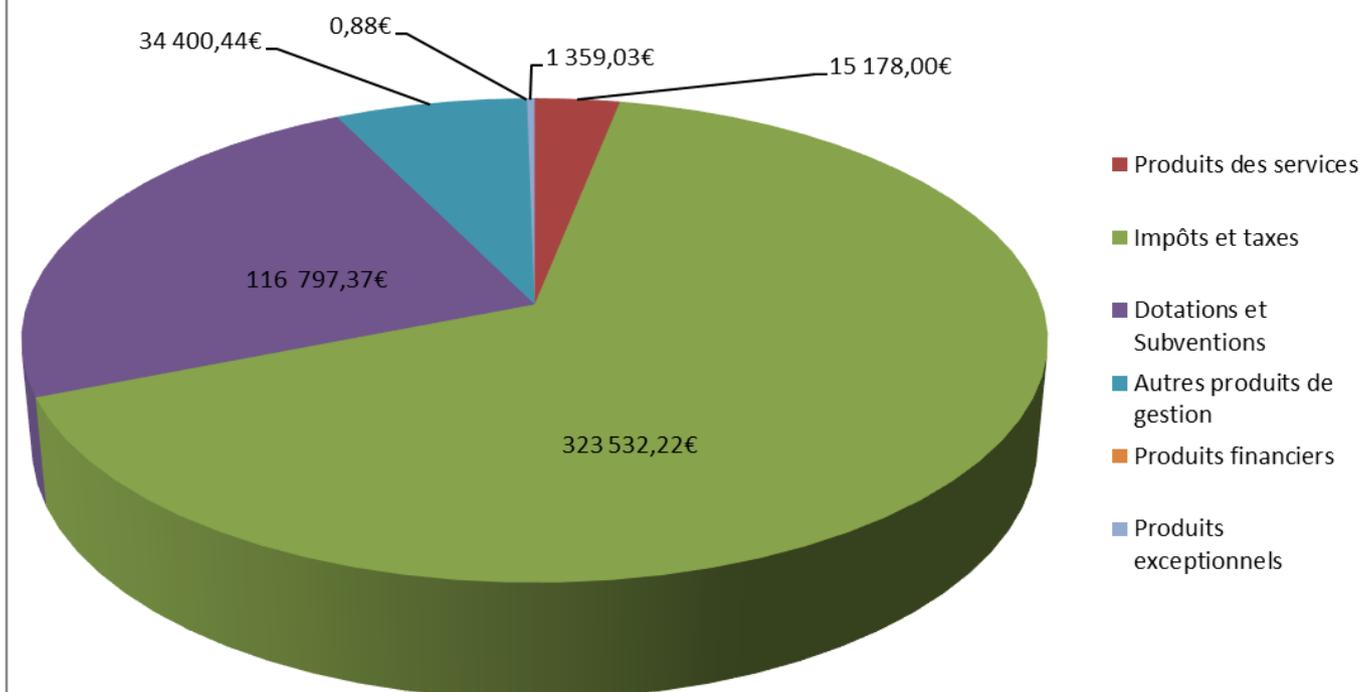
À noter : Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Le budget de la commune 2020

Dépenses de Fonctionnement réalisées en 2020 (312 119,84 €)



Recettes de fonctionnement réalisées en 2020 (491 267,94€)



Remise en état du Calvaire

Pour terminer l'embellissement de la rue principale qui traverse notre bourg, cette année la Municipalité a engagé des travaux de remise en état du calvaire situé près de la Mairie. Ce calvaire ne fait pas parti des biens communaux.

Après recherche dans les archives paroissiales, nous avons découvert que ce calvaire a été érigé le 15 Juin 1911 au lieu dit « Croix de Pierre » béni par l'archiprêtre de Parthenay, en présence d'une grande assistance de paroissiens et des curés des différents villages alentours.

Mais la fin de l'année fut marquée par un cyclone et le 24 Décembre le vent renversa la croix. Les paroissiens profondément attristés mais non découragés ont demandé à leur pasteur d'ouvrir une souscription pour élever une nouvelle croix de granit.

Le 18 Août 1912 a eu lieu l'inauguration solennelle du nouveau calvaire.

Au fil du temps il a été entretenu, repeint, fleuri.... Il était temps de le remettre en état.



Colis pour nos aînés

Avec la crise sanitaire, il nous a été impossible de réunir nos aînés le 11 novembre 2020 pour le traditionnel repas. La municipalité a donc décidé de leur offrir un panier garni (réalisé par Proxi d'Amailloux) composé de produits locaux et distribué par les élus.



11 novembre 2021

En 2021, nous avons osé relancer le repas communal des aînés. Après la commémoration du 11 novembre au monument au mort, 42 personnes étaient présentes à table et nous avons vécu des moments chaleureux en compagnie d'un musicien de la commune (Anthony Doux).



Remise du Drapeau des Soldats de France

Le samedi 28 octobre, une cérémonie pour la remise du drapeau Opex et Soldats de France s'est déroulée dans le carré du souvenir militaire en présence de personnalités locales, onze porte-drapeaux venus des communes environnantes, la section UNC/AFN ainsi que des membres de la municipalité.

M. Bernard AUDUSSEAU, Président départemental des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, est venu remettre à M. Bernard MIMÉAU, maire, le drapeau des Soldats de France qui l'a transmis à M. Aimé PLAUD, président de la section UNC/AFN qui l'a ensuite confié à son porte drapeau M. Jean-Michel GUILBOT. Une gerbe a ensuite été déposée au pied du monument aux Morts.



Comité des fêtes de la Bie

Le comité des fêtes de la Bie regroupant Adilly, Fénerly et Saint Germain de Longue Chaume a rassemblé ses habitants le 14 juillet, sur le nouvel et réussi aménagement de salle des fêtes de Fénerly.



La journée festive et ensoleillée a démarré par un apéritif très convivial.

Suivie du repas cassoulet campagnard / salade

Animations :

- Concours de Pétanque en doublette
- Jeux de plein air/ Jeux en bois
- Tournoi de football



La journée s'est clôturée par un nouvel apéritif suivi du traditionnel Barbecue.

Et... un superbe feu d'artifice.



Globalement cette journée fut très appréciée par tous les participants.

L'école du Chêne de la Bie

En cette rentrée 2021, l'école Le-Chêne-de-la-Bie, regroupement pédagogique des trois communes Adilly, Fénerly et Saint-Germain-de-Longue-Chaume, accueille 64 élèves de la Petite Section au CM2.

Deux personnes ont nouvellement été nommées : Elisa DIDIER-GUILLON (enseignante remplaçante soutien directeurs) ainsi que Marion JACQUET (directrice de l'école et enseignante des CE2/CM1/CM2).

En fin d'année 2020-2021, toutes les classes de l'école ont participé à un projet danse avec une intervenante : Ana Popovic. Les trois classes ont ainsi réalisé un film de la danse finale pour pouvoir le diffuser auprès des familles... La fête de l'école n'ayant pas pu avoir lieu...

La classe des CP-CE1-CE2 a aussi bénéficié de 6 séances de basket avec Claude Herviou. La dernière séance a été l'occasion de faire de vrais matchs !!

Les trois classes ont clôturé l'année par une sortie accrobranche au Parc Aventure de Chantemerle.

Cette nouvelle année se place sous le signe du dépaysement avec comme thème de l'année « Le voyage autour du monde ». Chaque période sera ainsi l'occasion pour les trois classes de découvrir un continent.

Les 24 élèves de maternelle poursuivent leur découverte du jardin lors de la séance hebdomadaire d'école dehors du jeudi matin, accompagnés de leur enseignante Marie VINCENT ainsi que de Claudie JU-NEAU et Maïté CRISCENZO les ATSEM. Ces séances seront également le support pour la création d'un herbier avec la collaboration de la MPT de Saint-Aubin-Le-Cloud.

Morgane DELSALLE et ses 15 élèves de CP-CE1 ainsi que les 6 CE2 ont débuté l'année par des séances de découverte du tennis.

Les 25 élèves de CE2-CM1-CM2, encadrés par Marion JACQUET et Emilie RIOUX, ont quant à eux participé à la semaine de la fête des sciences en résolvant des énigmes scientifiques quotidiennes.

L'année ne fait que commencer et notre école se projette : des défis scientifiques pour les CM, la participation au Prix des Incorruptibles (prix de lecture) pour l'école, la participation à un concours autour de l'alimentation pour les deux classes d'élémentaire, ...



APE du Chêne de la Bie



Composition du bureau :

Présidente : Laëtitia ROUSSELIN
Trésorière : Charlotte THORE
Secrétaire : Maggy LETOURNEUR

Elise ALBERT, Alissia BOULENOUAR, Méline BRUNET,
Fanny CHAUSSERAY, Anthony DOUX, Mylène GIRARDEAU,
Leïla PAPOT, Aurélie ROY

Agenda des manifestations :

Vide ta chambre : 28 novembre à Saint Germain de Longue Chaume
Fête de Noël : 09 décembre (Spectacle pour les enfants de l'école)
Mini marché de Noël : 10 décembre à Adilly
Randonnée chasse aux trésors : date à déterminer
Fête des écoles : date à déterminer

Plusieurs ventes sont proposées dans l'année :

Brioches, pizzas, bières et sapins

Effectif et répartition des classes :

MARIE : 8 PS, 5 MS, 11 GS soit 24 enfants
MORGANE : 9 CP, 6 CE1 soit 15 enfants
MARION : 6 CE2, 10 CM1, 9 CM2 soit 25 enfants
Un total de 64 enfants



apeduchenedelabie@gmail.com



APE du chêne de la bie



APE.DU.CHENE.DE.LA.BIE

N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux

Félicitations !

Grâce à l'APE et à vous parents d'élèves

**NOUS AVONS REUSSI A FINANCER
POUR LE PLAISIR DE NOS ENFANTS**

1 journée à l'accrobranche
pour tous les élèves



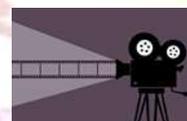
5 séances « Découvertes du poney »
pour les élèves de maternelle



6 séances de basket
pour les élèves de CP – CE1 – CE2



1 séance de cinéma
pour les élèves de CP – CE1 – CE2



3 demi-journées « Atelier bien-être »
pour tous les élèves



Afin de permettre aux enfants de bénéficier de nombreuses activités, nous comptons plus que jamais sur, vous, vos familles, vos amis, vos voisins, vos collègues...

SIVU ADILLY FENERY ST. GERMAIN

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) ADILLY FENERY ST. GERMAIN gère la cantine et le transport scolaire.

Le comité syndical se compose de 6 membres titulaires et de 3 membres suppléants. Ces délégués sont issus des conseils municipaux des communes adhérentes. 3 représentants des parents d'élèves siègent à titre consultatif aux réunions du comité syndical.

Composition du Comité Syndical du SIVU

Membres titulaires

Charlotte THORE, Conseillère municipale de ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME, Présidente
Céline MARILLEAU, Conseillère municipale de FENERY, 1^{ère} Vice-présidente
Ludovic HERAULT, Maire d'ADILLY, 2^{ème} Vice-président,
Fanny CHAUSSEY, Conseillère municipale d'ADILLY,
Alexandre MARTIN, Maire de FENERY,
Arnaud TOURNIER, Adjoint de ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME,

Membres suppléants

Patricia BERTIN, Conseillère municipale d'ADILLY,
Charleen FAUCHER, Conseillère municipale de FENERY,
Bernard MIMEAU, Maire de ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME,

Représentants des parents d'élèves

Titulaires :

- Mme SAUVETRE ROUX Valérie
- Mme BONNANFANT Jennifer
- Mme CHAUSSEY Fanny

Suppléants :

- Mme MASSE Laëtitia
- Mme PAPOT Leïla
- Mme ROUSSELIN Laëtitia

La participation des communes aux charges du syndicat est calculée à part égale.

L'effectif total au 1^{er} septembre 2021 est de 64 élèves répartis comme suit :

- 15 élèves pour ADILLY
- 20 élèves pour ST. GERMAIN DE LONGUE CHAUME
- 25 élèves pour FENERY
- 4 élèves hors communes.

Cantine :

Tarif : 2,60 euros pour les élèves, 3,80 euros pour les adultes.

La Communauté de Communes PARTHENAY-GATINE met à la disposition des familles l'utilisation de la carte CVQ pour la facturation de la cantine.

Les familles alimentent, soit sur le portail numérique de la Communauté de Communes de PARTHENAY, soit à la mairie de FENERY, un compte « restauration scolaire ».

Les élus font le choix de proposer aux enfants des menus élaborés avec un maximum de produits locaux frais et bio. Les repas sont cuisinés sur place par les agents.

Le comité syndical s'attache à atteindre les objectifs prévus par la loi EGALIM : 50% de produits de qualité et durables, avec au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Transport scolaire :

La Région Nouvelle Aquitaine organise et régleme le transport scolaire.

Le SIVU a signé avec la Région Nouvelle Aquitaine une convention définissant les modalités de fonctionnement et de financement du transport scolaire.

Les inscriptions à ce service se font

- soit directement à la Région Nouvelle Aquitaine via le module d'inscription et de paiement en ligne accessible sur le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr
- soit auprès des mairies où il est possible de retirer les imprimés « papier » d'inscription.

La tarification scolaire, harmonisée à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine, prend en compte le quotient familial dans le calcul de la part familiale.

Le SIVU ADILLY FENERY ST GERMAIN prend en charge 50% de la part restant due par les familles.

Un poste d'accompagnateur, subventionné par la Région Nouvelle Aquitaine est créé au 1^{er} septembre 2021.



Amicale des donneurs de sang bénévoles

Des communes de ADILLY - CLESSE - FENERY - ST GERMAIN

(Siège social : mairie de CLESSE 79350)

Avec la pandémie liée à la COVID19 et l'annulation de plusieurs événements
le nombre de dons est en baisse sur 2021.

NOMBRE DE DONNS POUR	2020	2021
<i>Donneurs présentés</i>	342 (1)	301
<i>Plasmas</i>	22	18
<i>Nouveaux donneurs</i>	22	6

(1) + 17 dons par rapport à 2019

Mais nous devons rester plus que jamais mobilisés pour le don du sang !

En raison des réserves de sang affaiblies par la crise sanitaire, l'Etablissement Français du Sang (EFS) lance régulièrement des appels d'urgence à la mobilisation et vous invite à donner votre sang

afin de sauver des vies et contribuer à soigner de nombreux malades.

La mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année. En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner 1 000 000 de malades par an.

Voici les dates des collectes 2022

organisées à CLESSE de 16 h à 19 h :

Vendredi 14 janvier 2021

Lundi 28 mars 2021

Vendredi 10 juin 2021

Vendredi 5 août 2021

Vendredi 28 octobre 2021

DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?



Nous comptons encore sur vous ...

La demande en plasma reste aussi très forte.

Contactez Jean-Claude GINGREAU

au 05 49 70 03 65 ou 06 74 39 69 53

ou jean-claude.gingreau@orange.fr

pour prendre rendez-vous sur le site de Niort.

Pour tout autre renseignement vous pouvez aussi joindre notre président
Christian SOULARD au 05.49.72.11.30 ou par mail : christiansoulard79@sfr.fr



La Bie D'houille est née

Comme nous l'annoncions dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous avons travaillé cette année sur la reprise de l'association du « Foyer Des Jeunes » de Saint Germain De Longue Chaume. Cette nouvelle association qui compte désormais 39 adhérents a pour but de rassembler et d'animer les communes d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain De Longue Chaume au travers de divers évènements.

Le bureau a été constitué fin 2020, le nom de l'association a été choisi et... **La Bie D'houille est née !**

Voici la composition du bureau :



**Thomas
BONNIN**
Co-président



**Etienne
PICHOT**
Co-président



**Aline
BERTIN**
Trésorière



**Alexis
FOUILLET**
Trésorier
adjoint



**Noémie
COUDREAU**
Secrétaire



**Perrine
DORET**
Secrétaire
adjointe

Compte tenu des circonstances sanitaires encore difficiles cette année, il n'était pas aisé de s'engager dans l'organisation d'évènements. Nous sommes toutefois parvenus à proposer deux animations :

Les concours de Mölkky / Palets Vendéens ont été organisés le samedi 11 septembre 2021 à la salle des fêtes de Fénerly. Cet évènement a été l'occasion de se retrouver lors d'une belle journée, dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. **Merci aux 12 doublettes de Mölkky, aux 18 doublettes de Palets Vendéens et aux supporters d'avoir participé à cet évènement !**



La **soirée jeux caritative** a été organisée le **samedi 20 novembre 2021** à la **salle des fêtes d'Adilly**. Les dons et bénéfices ont été remis à l'**association CLE (Communiquer, Lire et Ecrire)**, investie dans la lutte contre l'illettrisme et basée à Parthenay. Nous avons proposé à cette occasion des *jeux de société, des jeux en bois, des jeux vidéo, des jeux pour enfants ou encore des jeux de casino*, aux participants de tout âge.

Un grand MERCI aux participants d'avoir contribué à cette journée conviviale et caritative !



Coup de projecteur sur les événements en préparation :

- **Le samedi 19 mars 2022** : une **SOIRÉE CONCERT** à l'occasion de la Saint Patrick. Lors de cette soirée, plusieurs groupes se produiront à la salle des fêtes de Saint Germain de Longue Chaume.
- **Le weekend des 19 et 20 novembre 2022** : présentation de la première édition de notre **CABARET** !

Plus d'informations à venir...

N'hésitez pas à nous suivre sur **notre page Facebook « La Bie D'houille »**.

L'ensemble des membres de l'association La Bie D'houille tient à remercier les municipalités d'Adilly, de Fénerly et de Saint Germain De Longue Chaume pour leur aide et leur accompagnement. Un grand MERCI également à nos sponsors pour leur soutien et leur générosité ainsi qu'au public pour sa fidélité et sa participation.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année et une année 2022 pleine de bonheur ! Et surtout... la santé !





Association « Les Randonnées Gâtinaises »

2021 : Notre rendez-vous prévu à Viennay n'a pu avoir lieu pour les raisons que vous connaissez. Mais l'association « Randonnées Gâtinaises » est restée active et n'a pas cessé de réfléchir au programme 2022.

Le spectacle, déjà écrit avant le confinement, est fin prêt pour vous être proposé, toujours à Viennay, fin juin début juillet 2022. Les dates sont déjà fixées :

Vendredi 25 et samedi 26 juin 2022

Vendredi 1^{er}, samedi 2 juillet et le dimanche 3 juillet

Vendredi 8, samedi 9 juillet (et éventuellement dimanche 10 juillet en cas de besoin)

Nous n'oublions pas les randonneurs, d'autres balades en Gâtine leur seront proposées.

Amailloux : 23/01/22

Chapelle Bertrand : 20/03/22

Saint Germain : 15/05/22

Viennay : 9/10/22

Lageon : 27/11/22

Il va sans dire que nous nous adapterons aux réalités et aux règles sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Nous souhaitons vraiment vous revoir pour partager un bon moment de convivialité avec vous et tous les randonneurs et acteurs des Randonnées Gâtinaises.



Chorale la bie qui chante

Après plus d'une année de vide, la chorale peut enfin reprendre les répétitions à la salle de Saint Germain de longue Chaume. Les 25 choristes se retrouvent le lundi de 20h30 à 22h avec un réel plaisir de chanter. Nous avons accueilli cette année 5 nouvelles choristes, nous faisons appel aux hommes qui aiment chanter pour renforcer le groupe basse et ténor et c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Notre répertoire va s'enrichir et nous espérons vous le présenter dans l'année. Nous vous en informons au fur et à mesure que les dates seront fixées.

L'ensemble de la chorale tient à remercier les communes d'Adilly Fénerly Amailloux pour leur contribution et la commune de Saint Germain pour la mise à disposition de la salle.

Contact: 06 06 48 36 57

La présidente Monique Marilleau



Association Club de l'Amitié

Pendant la pandémie notre club n'a pas eu lieu, nous avons repris nos rencontres fin juillet, mais pour l'instant sans trop de succès, donc difficile d'organiser les après-midi.

Nous espérons que nos adhérents reviennent participer au plus vite, pour retrouver des moments de convivialité et de distraction avec divers jeux possible.

Notre association est ouverte à tous, vous pouvez venir nous rejoindre, pour jouer aux cartes ou autres jeux de société ainsi que la pétanque quand le temps le permet, n'hésitez pas à me contacter,

Le président M. Pierrot Gerbier

Association dentelle et fuseaux



Notre association fonctionne tous les mardis de 13h30 à 18h à la salle des Associations de Saint Germain de Longue Chaume.

Elle est ouverte à tous, elle a pour but de vous permettre de concrétiser une initiation à la dentelle aux fuseaux en franchissant le cap de la réalisation de vos premières dentelles.



Vous découvrirez au fur et à mesure de votre progression que la dentelle aux fuseaux, qui quand on ne la connaît pas peut faire peur, devient tout à coup facile d'accès.

Vous serez accompagnés pendant l'apprentissage des points réalisés à partir d'un modèle de carton; cela permet la réalisation d'ouvrages en dentelle tels que bougeoirs, bijoux, décoration de Noël, chapeaux, nappes, éventails, etc....

Venez nous rendre visite le mardi après-midi, vous y serez reçus dans une ambiance cordiale et chaleureuse.

Pour des informations complémentaires :

Adresse mail : dentelleetfuseaux1@orange.fr

Téléphone : Présidente 06 81 79 10 18 // Vice-présidente 06 89 91 83 37

La décision avait été prise juste avant le confinement de mars 2020 : le ball-trap devait être remplacé par un concours de pétanque afin de rassembler un public plus nombreux.

Les événements sanitaires nous ont contraints d'annuler cette manifestation pour 2020 et pour 2021.

Nous avons maintenu la tombola de 2020 (1 479 € de bénéfice remis à la Vie Associative de Parthenay) mais nous n'avons pas pu vous proposer de tickets en 2021.

Les incertitudes liées à l'évolution de la pandémie sont toujours d'actualité. Si la situation le permet, nous essaierons d'organiser ce concours de pétanque en 2022 afin de continuer notre action auprès des personnes en situation de handicap.



Photo prise en 2020 lors du tirage de la tombola

Merci pour votre soutien pendant toutes ces années et, espérons-le, à l'année prochaine.

Toute l'équipe du

BALL TRAP
CONCOURS DE PETANQUE



Association intercommunale SPORTS - LOISIRS



ADILLY - AMAILLOUX - FENERY -
ST GERMAIN DE LONGUE CHAUME

Nous avons repris avec beaucoup d'entrain, nos séances de Gym du vendredi matin, sous la houlette de Morgan. L'année 2020-2021 nous ayant chahutés dans nos activités avec la fermeture des salles, nous avons pu avec beaucoup de plaisir nous retrouver dehors devant la salle d'Adilly, une bonne partie de la fin de l'année scolaire. Ce fut différent avec le masque en distanciel, mais vraiment agréable, ayant bénéficié à chaque fois du soleil. Morgan a su encore nous motiver pour ces temps de bien-être.

Pour cette rentrée, 22 adhérents vont donc bénéficier de cette activité. 70 euros sont demandés pour l'adhésion au GESA et à la Gym volontaire. Les 4 communes nous accompagnent aussi financièrement et matériellement. Un grand MERCI à elles !

Nous restons à votre disposition pour vous accueillir pendant 3 séances gratuites afin de découvrir et peut-être continuer avec nous : ballons, élastiques, cerceaux, relaxation, exercices musculaires et respiratoires, tout y est pour passer un moment de bien-être.



Nous vous attendons !

Meilleurs vœux à tous et à bientôt peut-être.

Séances le Vendredi matin de 9H30 à 10H30 (hors périodes scolaires)

Renseignements :

Jean Michel LUMINEAU 06 82 40 03 34

Geneviève LHERITEAU 06 17 72 81 39

Monique MARILLEAU 06 06 48 36 57

Sylviane HERAULT 06 34 39 28 16



Depuis le printemps 2020, le Covid nous interdit les rassemblements, malgré cela, il nous a été possible d'assister au spectacle

« LES BODINS : TOUJOURS EN CAMPAGNE »

le 1^{er} mars 2020, la pluie nous a accompagné jusqu'à la chaleur et la gaieté du parc des Expo de Nantes. C'est dans la bonne humeur et la joie d'être ensemble, que cette journée a laissé à chacun de nous un excellent souvenir.

Pour les activités de la fin d'année 2020 et de l'année 2021 ... **PLOUF**



Assemblée générale :

22 janvier 2022 suivi d'un repas

Salle polyvalente de St Germain



Concours de belote : **26 novembre 2022**

A PARTIR DE 14 H00 salle polyvalente



Notre association est ouverte à tous, vous pouvez venir nous rejoindre n'hésitez pas à me contacter.

Michel Bechet, le président.





Des « voyages sonores » à St Germain !

Une relaxation profonde par les sons...

La relaxation sonore est également nommée « bain musical », « voyage sonore », « soin sonore » : vous l'avez compris, c'est une expérience sensorielle de zénitude profonde.

Pour le plaisir, ou bien adressée aux personnes ayant besoin de décompressées, de se détendre, de mieux dormir, ou ayant des pathologies plus lourdes, la relaxation sonore est un outil musico-thérapeutique naturel. Elle peut se vivre en séance collective et en séance individuelle. Les vibrations sonores proposées sont relaxantes, dynamisantes et restructurantes.

Alors, laissez-vous bercer et plongez dans une autre dimension... Vous gagnerez en qualité de présence, en fluidité des énergies, en ancrage, en légèreté et en « bien-être ».

Résonner... avec les bols tibétains

Respirer... avec l'accordéon

Se structurer... avec le tambour

S'harmoniser... avec le chant harmonique

Vibrer... avec le gong et la voix

Imaginez-vous vous **lover dans un cocon sonore**... Allongé(e), les yeux fermés, en harmonie, le voyage au pays des sons commence... Lentement, Anthony se déplace autour des voyageurs en improvisant musicalement. Carillons, bols tibétains, bol en cristal, tubalophone, kalimbas, cithare, etc, vous invite à **sourire de l'intérieur, en toute sérénité**.

Une musique se crée, pour vous, à l'instant même, vous conduisant à la détente et vous invitant à découvrir une autre part de vous-même.

Dans ce cadre apaisant, l'oreille devient le principal guide : Les instruments joués en mouvement colorent l'espace, les musiques évanescentes et sons atypiques sollicitent une autre écoute et le déplacement des sons installe doucement un espace-temps inexploré jusqu'à lors. Vous vous détendez, librement, profondément et sereinement, au cœur de ce cocon sonore.

Dates des voyages sonores en séance collective à Saint Germain en 2022 :

Le samedi 8 Janvier, à 20h : **soirée chant de mantras**. Chanter des mantras (phrases courtes répétées en chantant et en musique) est une autre manière de se faire du bien par les vibrations, tout en donnant de la voix !

Le samedi 5 Février à 16h30 : **Relaxation sonore**

Le samedi 2 Avril à 16h30 : **Relaxation sonore**

Prix de la séance : 25€

Réservation obligatoire : symphoniesinterieures@gmail.com / 06 09 59 28 17

Information pour les séances individuelles à offrir et à s'offrir, à Parthenay : www.larchedubienetre.fr

Les relaxations sonores sont proposées par Anthony Doux.

Artiste et accordeur d'émotions, Anthony Doux est compositeur de musiques dédiées au bien-être, musicien, comédien, praticien sonore, et thérapeute, formateur et concepteur de la psychorésonance®.

Il dirige son énergie à apporter de la nouveauté dans le Bien-Etre, avec la musique et la connaissance de soi, par des techniques naturelles, faciles, agréables et adaptées à tous.

Passionné des liens musique et bien être, il propose des voyages sonores, prestations et concerts. Il a créé récemment deux nouvelles formations « La Musique de l'Instinct » pour improviser en musique sans connaître le solfège, et « Mon Sommeil de A à Zzz » pour retrouver le sommeil en musique et en cohérence cardiaque.

« Elle adoucit les mœurs, ressert les liens, redonne la joie, relaxe et harmonise : LA MUSIQUE ! »

Profitez-en ! Offrez-vous du bien-être par la musique, seul(e), en couple, entre ami(es), et partez en voyage sonore ! »

Association CLE (Communiquer Lire Ecrire)



Savez-vous qu'au niveau national **7% de la population** est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de **ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer** ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes **luttent pour cacher ces réalités** : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... **ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien**. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner.

CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.

L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrions les faire reculer.



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr

Paroisse St François d'assise en Bocage

Cette année 2021 a été une année de renouvellement pour notre communauté locale. Après concertation, nous avons pris la décision de regrouper les C.L Clessé et St Germain pour n'en faire plus qu'une officiellement. Nous travaillions déjà ensemble sur différents pôles. Sur la pratique peu de choses vont changer, l'équipe de bénévoles existante à St Germain assurera toujours le contact avec les paroissiens, mais les décisions importantes seront prises en commun. Nous avons été reconnus et envoyés en mission en Juin 2021.

Le Père Georges SKOTNICKI responsable de la paroisse St François d'assise en Bocage depuis 7 ans a été envoyé en mission dans le Chatelleraudais, nous le remercions pour son accompagnement. Notre Evêque a nommé pour le remplacer le Père CHAKKOCHAN THALAKKOTTOOR et le père Jacques POIDEVINEAU qui résident à Moncoutant.

Voici comment est composée cette nouvelle communauté : Clessé – St Germain

	CLESSE		St GERMAIN DE L CH	
Délégué pastoral	Mickaël GOULEAU	05 49 65 83 02		
Vie matérielle	Chantal TURPEAU	05 49 72 09 89	Jean-Claude GINGREAU	05 49 70 03 65
Annonce à la foi	Céline INGREMEAU	05 49 72 19 58		
	Bénédicte GOULEAU	05 49 65 83 02		
Prière	Agnès LIAULT	05 49 72 36 44	Nicole BIGOT	05 49 70 05 10
Charité (sépultures)	Serge GUINFOLEAU	05 49 72 11 55	Evelyne MIMEAU	05 49 70 04 08
Secours catholique	Dominique GUICHET	05 49 72 16 34	Michelle BAUDOIN	05 49 70 05 84
Catéchisme	Claudie GUINFOLEAU	05 49 72 11 55	Evelyne MIMEAU	05 49 70 04 08

Catéchisme : Cette année 5 enfants ont fait leur première communion le 13 Juin à Clessé. La reprise du Catéchisme a eu lieu le 20 Octobre. 3 enfants sont concernés.

Si vous avez besoin de Services d'Église ou de renseignements sur le baptême, la catéchèse, les mariages, les visites aux malades, la communion pour les personnes âgées qui ne sortent plus, les sépultures, vous pouvez contacter directement la personne concernée sur St Germain qui fera le nécessaire pour vous répondre. Le planning des messes est affiché sur la porte de l'église.

Si vous souhaitez demander une intention de prière pour une messe, adressez-vous à M. Jean-Claude GINGREAU. Prévenez deux semaines à l'avance, pour que la parution sur la feuille « Ensemble » soit réalisable. Si vous désirez recevoir par mail cette feuille chaque semaine, n'hésitez pas à nous le dire et nous vous inscrirons sur la liste de diffusion.

Depuis la parution du dernier bulletin municipal nous avons célébré dans notre église

Baptême	
23 mai 2021	Cyprien CAILBAULT
	Constant CAILBAULT
Mariage	
21 août 2021	Justine THOMANN
	Anthony AUBRY
Bénédiction d'union	
22 octobre 2021	Rolande MOINE
	Georges RUIZ

Sépultures	
09 Décembre 2020	Jean BICHON
24 Décembre 2020	Cécile BLANCHARD
26 Décembre 2020	Yvette GAILLARD
31 Décembre 2020	André MARILLAUD
18 Janvier 2021	Henri NOIREAULT
20 Janvier 2021	Robert SEMILLE
30 Juillet 2021	François ROY
03 août 2021	René SEMILLE
21 Octobre 2021	Anne-Marie BLANCHARD

Tarifs des casuels des différentes cérémonies

- Sépultures : 225 €
- Mariages : 250 €
- Baptêmes : don proposé de 80 €

Au cours du deuxième semestre de cette année vous avez pu constater la réfection des statues de la Vierge et de la croix de Londière sur le territoire de St Germain. Quelques bénévoles de la communauté se sont investis dans ce projet et le résultat est plus que satisfaisant. Nous les remercions chaleureusement. N'hésitez pas à aller les voir et même les fleurir si vous le souhaitez.

Maintenant un peu d'historique sur la vierge de la route de Vieillefond. En plus de la photo de la statue fraîchement repeinte, voici une photo prise lors de l'inauguration ainsi que le texte relatif à cette implantation qui était sur le registre 1946 de la paroisse

	<p style="text-align: center;">Clôture de mission</p> <p>Pendant trois semaines des exercices de mission ont eu lieu chaque soir dans notre église paroissiale malgré la température très froide. Ils ont été suivis par une assistance relativement nombreuse. Les pères Monfortains RIBOULTEAU et DENES se sont dépensés sans compter. Des fêtes nombreuses et variées. 1ère fête des enfants, des prisonniers et morts à la guerre. Fête de la réparation, de la promesse, etc ... attirèrent des auditeurs ravis et intéressés. La bonne semence a été jetée à profusion. A la longue, avec la grâce de Dieu elle germera et portera des fruits de salut.</p> <p>Le dimanche 27 janvier 1946, fut portée sur un beau char trainé par 6 paires de bœufs, la statue de notre dame de la paix. Les rues avaient été ornées de branches vertes en buis de la route d'Amaillox jusqu'au calvaire. La statue placée sur une colonne de granit de Fénerly, fut bénite solennellement par Mgr SAVIN, protonotaire apostolique, délégué par Mgr l'évêque de Poitiers. Ce monument a été offert par les habitants de St germain en témoignage de reconnaissance pour la protection dont furent l'objet leur paroisse et les soldats durant les 5 ans de la guerre et d'occupation. Il n'y eut pas de morts, un seul blessé et la commune n'eut à subir ni pillage, ni vexation de l'ennemi. Le terrain fut offert par la famille NOUARAULT. Assistèrent à l'inauguration et bénédiction du monument Mrg SAVIN, Mrs les curés de CLESSE et d'AMAILLOUX.</p>
<p>vierge de Vieillefond érigée en 1946</p>	<p>Page du registre 1946</p>





Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « **point info seniors** » : un guichet unique d'information pour les **personnes âgées de 60 ans et plus**, pour leurs **familles** et leur **entourage**. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....

- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...

- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).

- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),

- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres

CLIC Antenne de PARTHENAY

Tel : 05.49.63.45.70

Adresse :

33 rue Louis Aguilon – 79200 PARTHENAY

Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public: du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous

Relais Enfance

Vous recherchez un **mode d'accueil** pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au **05 49 95 76 10**

Le relais enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : **aux tout-petits**, aux **parents**, aux **futurs parents** et aux **professionnels de la petite-enfance**.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte) en l'occurrence Amailloux pour les habitants de St Germain.

Référente : Virginie Renault : 06 42 35 12 84 -- 1, rue de Gâtine

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel.

Des matinées d'éveil appelées « Les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement, (temps de rencontres et de socialisations) ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance. Voir les plannings en Mairie, ou contacter le service.

Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, tout en respectant les consignes sanitaires liées à la COVID 19.

Relais des Parents

Tous les parents peuvent être concernés

Ouvert à tous les parents d'enfants (du tout petit à l'adolescent) qui cherchent des éclairages sur l'éducation de leurs enfants : problèmes de la vie quotidienne, doutes, craintes vis-à-vis d'une situation particulière, relations frères-sœurs, comportements à risques, difficultés avec l'environnement familial, scolaire, handi-cap... et qui ont besoin d'un lieu d'écoute individuelle par rapport à des pratiques familiales, parentales.

La création de ce service s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement à la famille mené par la Communauté de communes de Parthenay Gâtine et ses partenaires.

Camion épicerie

Une épicerie mobile du Proxi d'Amailoux sillonne nos routes de campagne, si vous souhaitez que le camion s'arrête chez vous, il vous suffit de contacter M Damien MILLERIOUX et M Charly LE TURNIER au 05 17 31 62 89.



Boulangerie



La boulangerie « le Moulin des Saveurs » de Clessé, vous propose un service de portage de pain à domicile les dimanches, mardis, mercredis et vendredis matins. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mr et Mme MARQUIS au 05 49 72 01 11.

Le carnet de l'état civil



Candice BERTHELOT
Enoah ABOUKIR
Nina BOXOEN

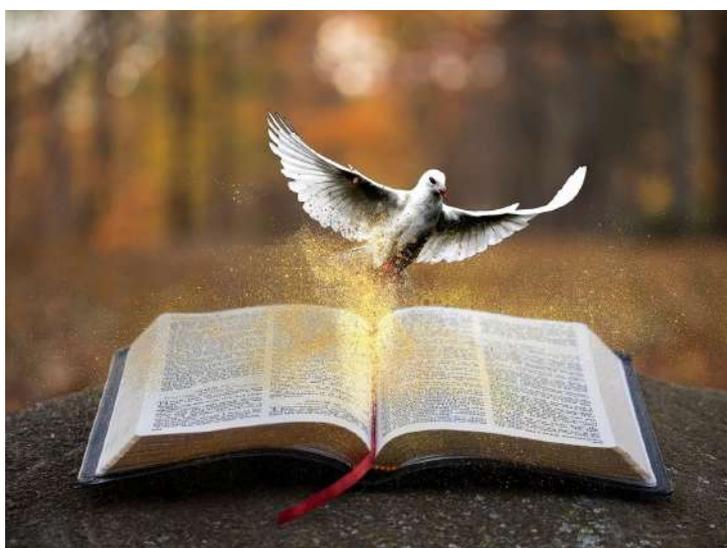
04 mars 2021
29 avril 2021
23 novembre 2021



Justine THOMANN et Anthony AUBRY 21 août 2021
Florence JOUAN et Stéphane COEURDEVEY 24 septembre 2021
Rolande MOINE et Georges RUIZ 22 octobre 2021



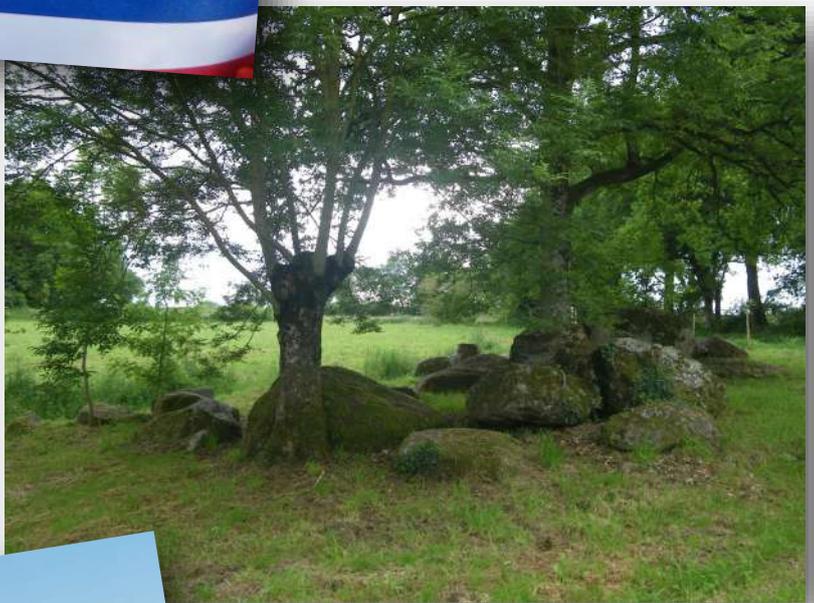
Cécile BLANCHARD 22 décembre 2020
Yvette GAILLARD 22 décembre 2020
André MARILLAUD 29 décembre 2020
Henri NOIREAULT 14 janvier 2021
Robert SEMILLE 15 janvier 2021
Daniel LACHEVRE 27 mars 2021
François ROY 23 juillet 2021
Nathalie SEMILLE (PIOT) 28 juillet 2021
René SEMILLE 31 juillet 2021
Valère FAUCOLNIER 02 octobre 2021
Rolande LACHEVRE (DOUDEMMENT) 04 octobre 2021
Anne-Marie BLANCHARD (MORIN) 17 octobre 2021
Jacques MOTARD 28 novembre 2021





Bonne

Année



2022